



## LETTRE D'INFORMATION DE LA DGI Droits de l'Homme et État de Droit (novembre 2022)

Suivez la DGI également sur les pages internet [DG1 portal](#) ainsi que sur les réseaux sociaux :

 [Twitter](#)
 [LinkedIn](#)
 [Facebook](#)
 [YouTube](#)
 [Instagram](#)

### Commission de Venise

La Commission a émis deux **avis urgents** sur:

- **Ukraine** - [le projet de loi modifiant la procédure de sélection des candidats juges à la Cour constitutionnelle](#) (24/11/2022)
- **Roumanie** – [les trois lois concernant le système judiciaire](#) (18/11/2022)

En novembre, la Commission a reçu/commencé à travailler sur les **demandes d'avis** suivantes :

- **Kosovo\***<sup>i</sup> - Avis sur les suites données à l'avis concernant les amendements au projet de loi sur le Bureau d'État pour la vérification et la compensation des actifs injustifiés - Président de l'Assemblée du Kosovo - 18/11/2022
- **Monténégro** – Avis urgent sur les amendements à la loi sur le Président du Monténégro - Président – 09/11/2022
- **République de Moldavie:**
  - Avis conjoint (avec la DGI) sur les suites données à l'avis conjoint sur le projet de loi sur la Cour suprême de justice - Ministre de la Justice - 11/11/2022
  - Mémoire *amicus curiae* sur la déclaration d'inconstitutionnalité d'un parti politique - Président de la Cour constitutionnelle par intérim - 17/11/2022
- **Serbie** - Avis sur trois lois révisées mettant en œuvre les amendements constitutionnels sur le système judiciaire - Ministre de la Justice - 15/11/2022

La Commission a coorganisé les **activités** suivantes en novembre :

- « [INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET INTÉGRITÉ ÉLECTORALE](#) » - 19e Conférence européenne des administrations électorales – 14 - 15/11/2022, Strasbourg, **France**
- [TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#) - 16ème séminaire UniDem Med - 23 - 24/11/2022, Rabat, **Morocco**

Le 23/11/2022 la Présidente de la Commission de Venise, Mme Claire Bazy Malaurie, a fait une [déclaration publique](#) concernant la Cour constitutionnelle du **Monténégro**. M. Gianni Buquicchio, le Président émérite, Représentant spécial de la Commission a fait une [déclaration](#), au nom de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, en soutien à la Cour constitutionnelle de la **République centrafricaine** le 3/11/2022.

## CPT

Entre le 7 et le 10 novembre, le CPT a contrôlé le traitement de ressortissants étrangers lors d'un vol retour de la [Belgique et de Chypre](#) vers la République Démocratique du Congo. Du 8 au 11 novembre, le CPT a effectué une visite ad hoc en [Grèce](#).

En outre, le CPT a effectué une visite de réaction rapide au [Royaume-Uni](#) du 25 au 28 novembre 2022.

Le 29 novembre, le CPT a publié le rapport relatif à la visite en [Belgique](#) en 2021.

## Activités normatives en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

**Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme :** Le [Groupe Accès à l'information](#), l'organe de monitoring indépendant créé dans le cadre de la Convention sur l'accès aux documents publics (Convention de Tromsø), a tenu sa [première réunion](#) les 16 et 17 novembre. Il a élu Helena Jäderblom, présidente de la Cour administrative suprême de Suède, comme présidente, a adopté son règlement intérieur et a décidé des méthodes de travail pour l'examen des premiers rapports nationaux sur la mise en œuvre de la convention.

Le groupe de négociation ad hoc du CDDH ("[Groupe 46+1](#)") sur l'adhésion de l'UE à la CEDH a tenu sa [16ème réunion](#) du 22 au 24 novembre. Les discussions ont porté sur la question du vote au sein du Comité des Ministres lors de la surveillance de la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme dans lesquelles l'UE est partie.

**Coopération juridique :** Le Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) a tenu sa [troisième réunion](#) du 8 au 10 novembre. Le 17 novembre, le Président du CDCJ a pris part à un échange de vues avec le GR-J. Il a présenté, entre autres, les travaux du CJ-AV et le [rapport](#) du CDCJ sur l'examen de la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire ([« Plan d'action de Sofia »](#)).

Lors de sa [99<sup>e</sup> réunion](#) plénière, du 23 au 25 novembre, le CDCJ a décidé de procéder à des examens thématiques réguliers en tant que suites à donner au Plan d'Action de Sofia et à son rapport. Parmi les autres sujets débattus : le projet de convention pour la protection de la profession d'avocat, la rétention administrative des migrants, les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement, l'intégration de la dimension de genre dans les processus de réforme juridique, et l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres systèmes algorithmiques dans la prise de décision administrative.



**Droits de l'Homme et Biomédecine :** Lors de sa [deuxième réunion plénière](#), du 2 au 4 novembre, le [Comité directeur pour les droits de l'homme dans les domaines de la biomédecine et de la santé](#) (CDBIO) a approuvé un projet de recommandation du Comité des Ministres sur « l'accès équitable aux médicaments et aux équipements médicaux dans une situation de pénurie » et un « Guide sur la littératie en santé – Favoriser la confiance et à l'accès équitable aux soins de santé ». Le 10 novembre, le CDBIO a organisé un [atelier](#) pour examiner pourquoi le dialogue public a une valeur ajoutée pour les décideurs politiques notamment dans le développement et la réglementation de la médecine génomique.

## Mise en œuvre des standards en matière de droits de l'homme, justice et coopération juridique

Le Service a soutenu le [8e Congrès mondial contre la peine de mort](#), auquel [la Secrétaire Générale a participé](#), ainsi que l'organisation de l'exposition portugaise « [Mort à la mort !](#) ».

Des sessions de formation de formateurs **HELP** ont été organisées en **Croatie** (Académie judiciaire et Bureau de l'agent du gouvernement), en **Türkiye** (Ministère de la justice, Académie de police et Académie de justice) et en **Ukraine** (Association du barreau et Centre de formation des procureurs). Le **nouveau projet HELP de l'UE-CdE** a démarré sur le thème « **Formation judiciaire sur l'État de droit et les droits fondamentaux** », financé par le programme Justice de l'UE (2021-2027). HELP a contribué au **groupe d'experts de l'UE sur la formation judiciaire** (axé sur l'**Ukraine** et la numérisation) et au comité de **formation judiciaire du CCBE**. [Les cours HELP du CdE sur la violence envers les femmes](#) ont été suivis par environ 5 000 personnes.

Dans la **Division des programmes de coopération**, les points saillants incluent: **Albanie** - événement sur l'exécution d'arrêts de la Cour sur la discrimination des minorités nationales; **Arménie** - nouveau [site Internet](#) pour la Cour de cassation ; **Bosnie-Herzégovine** - événement sur l'exécution d'arrêts de la Cour sur la privation de liberté, développement d'une [page Internet](#) au Centre de formation des juges et des procureurs ; **Géorgie** - soutien à une [réunion régionale](#) du Conseil de coordination de la justice sur la violence envers les femmes, [conférence](#) sur l'application de la CEDH par les avocats, [conférence](#) sur le cadre de la justice pénale ; **Serbie** - réunion d'information sur le Code éthique pour les juges ; **Türkiye** - formations pour les juges et procureurs ; **Ukraine** - [formation sur les techniques de renseignement à source ouverte](#), [webinaire](#) sur la dérogation à la CEDH, formations sur la CEDH pour les assistants parlementaires ; **Kosovo\*** - atelier pour la Cour constitutionnelle ; **Ouzbékistan** - conférence internationale sur [les perspectives de développement du Barreau](#), [séminaire](#) sur la protection des données et les droits de l'homme. Un événement régional sur l'Avis N°16 du CCJE (relations entre juges et avocats) a impliqué l'**Arménie**, la **Géorgie**, la **République de Moldova** et l'**Ukraine**. Un atelier s'est tenu à Madrid sur les droits des enfants migrants en transition vers l'âge adulte avec des représentants d'**Allemagne**, **Grèce**, **Malte**, **Pays-Bas** et **Espagne**.

Dans la **Division « Défis transversaux et projets multilatéraux »**, les points saillants incluent: **Tunisie** - activités de renforcement des capacités pour les nouveaux membres du MNP tunisien (INPT), soutien au colloque international de l'INPT « Le problème de l'impunité : causes, manifestations et solutions »; **Arménie** - visite d'étude d'une délégation du ministère de la Défense et du bureau du défenseur des droits de l'homme auprès des forces armées suédoises à Stockholm (projet « Droits de l'homme et femmes dans les forces armées en Arménie ») ; atelier sur « [l'anonymisation \(pseudonymisation\) des décisions judiciaires](#) », dans le cadre du projet [TJENI](#).

La CEPEJ a finalisé son questionnaire d'**évaluation** pour le cycle 2022-2024. Le **bureau consultatif sur l'IA** s'est réuni pour poursuivre le développement du centre de ressources sur l'IA et la cyberjustice et l'opérationnalisation de la charte éthique de l'IA de la CEPEJ. D'autres points saillants incluent: **Ukraine** - progrès dans la préparation d'un guide pratique sur [les audiences judiciaires à distance](#) ; **Azerbaïdjan** - [mission à la Cour suprême](#) sur la gestion, le traitement et le dépôt électronique des affaires ; **Tunisie** - [ateliers](#) pour les greffiers sur la protection des documents et des archives.

## Exécution des arrêts de la Cour européenne DH

C. Poirel, le directeur des droits de l'homme et le Service de l'exécution des arrêts ont effectué une mission en **Grèce** et ont discuté avec les autorités nationales et les INDH sur l'exécution des arrêts de la CEDH concernant les conditions de détention dans les prisons (groupe [Nisiotis](#)) et la liberté d'association (groupe [Bekir-Ousta](#)). Le groupe *Bekir-Ousta* sera réexaminé par le Comité lors de sa réunion droits de l'homme du 6 au 8 décembre.

Le Service a participé à un atelier thématique en **Italie** sur la mise en œuvre effective des arrêts de la CEDH concernant l'adoption d'enfants (groupe d'affaires [Zhou](#)), le placement d'enfants en famille d'accueil et la non-application des décisions judiciaires réglementant les droits de visite des parents (groupe d'affaires [Terna](#)), la violence domestique (groupe d'affaires [Talpis](#)) et la victimisation secondaire (affaire [J.L.](#)).

Le Service de l'exécution des arrêts et le Service de mise en œuvre des normes dans le domaine des droits de l'homme, de la justice et de la coopération juridique ont organisé une visite d'étude pour le Secrétariat du **Conseil roumain de la magistrature**. Cette visite a permis aux visiteurs de se familiariser avec le travail de la Cour européenne et des organes de suivi du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec le processus d'exécution des arrêts de la Cour, notamment ceux concernant la pratique des juges et/ou des procureurs. Le Service a également participé à un séminaire d'information pour le personnel **du Sénat de Roumanie** sur le travail du Conseil de l'Europe en matière de prévention et de lutte contre la discrimination à l'égard des personnes LGBTI et des Roms et Gens du voyage, organisé par les unités spécialisées pertinentes du Conseil de l'Europe (Unité Orientation sexuelle et identité de genre et Equipe Roms et Gens du voyage).

Le Service de l'exécution des arrêts a participé à une visite d'étude pour une équipe de contrôleurs des droits fondamentaux de **FRONTEX**, organisée par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations et les réfugiés. Enfin, le Service a effectué une mission en **Géorgie** pour discuter de l'exécution des arrêts de la CEDH, notamment des réformes du système de justice pénale et du fonctionnement du mécanisme de surveillance parlementaire. Les questions en suspens dans les affaires examinées par le Comité des Ministres dans le cadre de la procédure de surveillance renforcée ont été discutées lors de réunions bilatérales avec la Cour suprême, les ministères de la Justice et de l'Intérieur, le service d'enquête spécial, le bureau du Procureur général et le bureau du Défenseur public.

## Droits sociaux

**30 novembre 2022** : Le Comité des Ministres a élu quatre nouveaux membres au [Comité européen des droits sociaux](#) (CEDS) : Aoife Nolan (**Irlande**), Kristine Dupate (**Lettonie**), Carmen Salcedo Beltran (**Espagne**), Monika Šimůnková (**République tchèque**).

**30 novembre 2022** : La [décision du CEDS sur le bien-fondé](#) dans l'affaire Syndicat CFDT de la métallurgie de la Meuse c. **France**, réclamation n° 175/2019, est devenue publique ([plus...](#))

**29 novembre 2022** : Le projet du Conseil de l'Europe "[Soutien continu à la promotion des droits sociaux de l'homme en Ukraine](#)" a élaboré des brochures d'information sur les modalités d'obtention d'une protection temporaire et la garantie des droits sociaux des Ukrainiens qui sont contraints de demander une protection en **République tchèque**, en **Allemagne**, en **Italie**, en **Pologne**, en **Roumanie**, en **République slovaque** et en **Espagne** ([plus...](#))

**23 novembre 2022** : Le Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) a publié un [Rapport sur l'impact de la numérisation et des développements informatiques sur les droits sociaux et la cohésion sociale](#), préparé par Gaabriel TAVITS et Arman SARGSYAN et a organisé le séminaire "Cohésion sociale : de nouveaux défis" à Strasbourg et par vidéoconférence.

**21-25 novembre 2022** : Le [Comité gouvernemental](#) de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale, lors de sa 145e réunion, a proposé cinq recommandations à soumettre au CM en vertu des articles 13§1, 14§1 et 23 ([plus...](#))

**3 novembre 2022** : Karin Lukas, Présidente du CEDS, a eu un échange de vues avec les Délégués du CM ([Intervention de Karin Lukas devant les délégués du Comité des Ministres](#)).

## Police, détention, drogues et addictions

### Groupe Pompidou

Lors du forum national irlandais sur les drogues, tenu à **Dublin** le 2 novembre, le Groupe Pompidou a occupé une place de choix, dans le cadre de la présidence irlandaise du Conseil de l'Europe (mai - novembre 2022). Le Secrétaire exécutif a fait une présentation et a eu une réunion bilatérale avec le ministre d'État responsable de la santé publique, du bien-être et de la stratégie nationale en matière de drogues.

Le Secrétaire exécutif adjoint a prononcé le discours d'ouverture de la 10e Conférence internationale sur le jeu pathologique et les autres dépendances comportementales, qui s'est tenue les 14 et 15 novembre 2022 à **Varsovie**.

Du 21 au 25 novembre, le Groupe Pompidou a participé activement à l'édition 2022 de la Conférence européenne sur les comportements addictifs et les dépendances ("**Lisbon** addictions"), co-organisée par la Direction générale portugaise d'intervention sur les comportements addictifs et les dépendances (SICAD) et l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). Les membres du Secrétariat du Groupe Pompidou ont participé à différents événements, comme la co-organisation d'un événement conjoint sur le genre et les drogues, et la présentation du nouvel outil d'auto-évaluation sur la conformité des politiques en matière de drogues avec les droits de l'Homme, ainsi que son application en ligne.

### Coopération policière et privation de liberté

Une [conférence de clôture](#) le 24 novembre à Ankara a marqué la fin du projet « Renforcement de l'efficacité des organismes de surveillance civile conformément aux normes européennes », qui a contribué à un changement de mentalité à l'égard de la surveillance des prisons de diverses manières. Le projet a permis d'instaurer les conditions préalables à la mise en place de conseils de surveillance des prisons plus indépendants, efficaces et autonomes en **Turkiye**.

Le 18 novembre, le Conseil de l'Europe a [remis](#) du matériel informatique et vidéo d'une valeur de 22 000 euros au Centre de formation de la Direction générale de l'administration pénitentiaire d'**Albanie** afin d'améliorer l'offre de formation initiale et continue en ligne destinée à quelque 4 500 membres du personnel pénitentiaire. Les 29 et 30 novembre, des représentants des trois ministères de la justice et des praticiens de l'administration pénitentiaire de **Bosnie-Herzégovine** [ont visité](#) la direction de l'administration pénitentiaire française, y compris l'unité pénitentiaire de désengagement de Nancy, où ils ont découvert la mise en place et le fonctionnement de l'établissement chargé de l'accueil et de la gestion des détenus extrémistes violents, ainsi que le rôle du renseignement pénitentiaire et la coopération multi-agences.

Un projet de trois ans intitulé « Amélioration du traitement des personnes privées de liberté » a été [officiellement lancé](#) le 22 novembre à Pristina, au **Kosovo\***, en présence des parties prenantes nationales.

Le 29 novembre, l'[achèvement fructueux de deux projets](#) – « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons » et « Soutenir l'intensification du Service de probation » – a été célébré en **Arménie**.

## Société de l'Information – Lutte contre la criminalité

### Médias



Le 3 novembre 2022, le Bureau du Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 23e réunion. Le chef du Service de la Société de l'Information, Patrick Penninckx, a participé à une conférence de haut niveau organisée à l'occasion du 10e anniversaire du plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. M. Penninckx a également représenté le CdE lors d'un événement marquant le 25e anniversaire du mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, « Il n'y a pas de sécurité sans liberté des médias ». Le Service de la société de l'information, au nom du Conseil de l'Europe, a co-organisé avec l'UER (Union européenne de radio-télévision) une [conférence sur « les médias de service public pour la démocratie »](#), à laquelle la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Mme Marija Pejčinović Burić a donné un discours d'ouverture. Le 25 novembre, Artemiza-Tatiana Chisca, cheffe de la Division Médias et Internet, a prononcé un discours présentant les travaux du CdE sur la désinformation dans le cadre de la semaine annuelle des droits de l'homme de l'Université de Genève.

### Coopération sur la liberté d'expression



Grâce au projet PAII-T en **Tunisie**, les représentants de 40 institutions tunisiennes ont reçu une [formation sur l'accès à l'information](#), fournissant des outils d'efficacité lors du traitement des demandes d'accès aux documents publics introduites par les citoyens. Le personnel de l'Autorité de régulation de la **Serbie** a participé à un [atelier](#) et à une visite de travail avec l'autorité homologue de la **Croatie**. Cet échange a permis d'approfondir et d'améliorer conjointement les aspects de mise en œuvre de l'AVSMD de l'UE. En **Bosnie-Herzégovine**, des [lignes directrices](#) sur l'élaboration d'une politique d'information et d'éducation aux médias (EMI) et des [recommandations](#) pour le développement stratégique du réseau EMI ont été mises à la disposition de l'Agence de réglementation des communications (ARC). Des défenseurs des droits de l'homme et des membres de l'Association du barreau d'**Azerbaïdjan** et des représentants de la société civile ont reçu deux sessions de formation sur les normes juridiques internationales en matière de protection des données et de la vie privée. En **Ukraine**, les experts du Conseil de l'Europe ont présenté et expliqué l'avis du Conseil de l'Europe sur le projet de loi « sur les médias » lors de deux sessions entre partenaires ukrainiens et représentants des délégations de l'UE ; tandis qu'un [webinaire](#) de haut niveau sur les preuves électroniques des crimes de guerre et le rôle des journalistes, des médias et des médias sociaux a eu lieu sous une forme hybride depuis Strasbourg. En **Moldavie**, un avis d'expertise de la DGI sur l'alignement du code des services de médias audiovisuels sur les normes européennes a été mis à la disposition des autorités (l'Autorité nationale de régulation [Conseil de l'audiovisuel] et les services publics de médias). De même, en **Géorgie**, un avis d'expertise de la DGI sur les aspects clés du projet d'amendements à la loi géorgienne sur la radiodiffusion a reçu un premier avis à suivre tout au long d'un examen complet du paquet d'amendements avant la fin de 2022 pour le comité parlementaire géorgien.

## **Intelligence Artificielle**



Le Comité sur l'intelligence artificielle a tenu sa deuxième réunion du Bureau le 4 novembre 2022. Le Bureau du CAI a pris connaissance du projet de Méthodologie pour l'évaluation des risques et de l'impact de l'IA (HUDERIA) préparé par le Secrétariat avec l'aide d'experts de l'Institut Alan Turing, au Royaume-Uni. La troisième réunion plénière, au cours de laquelle HUDERIA sera examinée par le Comité, est prévue du 11 au 13 janvier 2023. Le Président du CAI, l'Ambassadeur Thomas Schneider, a participé à la Conférence européenne des administrations électorales organisée par la Commission de Venise. Il a présenté le travail du CAI et a eu des échanges intéressants avec des représentants d'organismes électoraux du monde entier. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information - Action contre la criminalité, a prononcé des discours liminaires lors de divers événements dédiés à la promotion d'une IA digne de confiance : Rhodes Technology and Society Forum, la conférence ALLAI Responsible AI et la conférence annuelle sur la transformation de l'IA dans le secteur public organisée par le barreau d'Istanbul Association.

## **Protection des données**



Un mois de novembre riche en événements pour la protection des données personnelles. D'abord, la médecine génomique, le 10 : la Présidente du Comité de la Convention 108 a pris une part active à l'atelier en ligne organisé par le DBIO sur le dialogue public en la matière ; ensuite la supervision du renseignement puisque le Conseil de l'Europe a accueilli le [5ème Forum international](#) sur le sujet (IIOF), du 14 au 15. Enfin, de retour en réunion présentielle, le Comité de la Convention 108, lors de sa [43ème session plénière](#) à Strasbourg, les 16, 17 et 18 novembre, a adopté des Lignes directrices sur l'identité numérique, a poursuivi ses travaux et a invité l'Organisation des Etats américains (OEA) et la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) du **Burkina Faso** à participer à ses travaux. Il a également traité des modalités de participation de la Fédération de Russie au Comité, suite à la demande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe relative aux conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Il a aussi élu son nouveau Bureau et rencontré les deux lauréates du Prix Stefano Rodotà 2022, qui ont ainsi pu recevoir leur prix.

## **Cybercriminalité**



Comme les mois précédents, le Bureau du programme de lutte contre la cybercriminalité (C-PROC) a soutenu des activités de renforcement des capacités dans toutes les régions du monde. Le Conseil de l'Europe, en coopération avec l'Assemblée législative et le ministère public du **Costa Rica**, a organisé deux événements à San José : [le Forum régional des Amériques](#) pour la coopération internationale sur la cybercriminalité et la preuve électronique s'est tenu du 7 au 9 novembre et la [Conférence internationale sur la promotion du rôle des femmes dans la prévention, l'investigation et la poursuite des cybercrimes](#) a eu lieu les 10 et 11 novembre. Le T-CY a tenu sa 27e Plénière les 29 et 30 novembre à Strasbourg. Dans ce cadre, le [Brésil a adhéré à la Convention de Budapest](#) et le [Deuxième Protocole additionnel](#) a été signé par 6 États (**Croatie, Moldavie, Slovaquie, Sri Lanka, Ukraine et Royaume-Uni**).

## **GRECO**

Le GRECO a effectué des visites d'évaluation en **Roumanie** et en **République Tchèque** (5e cycle - prévention de la corruption et promotion de l'intégrité au sein des gouvernements centraux et des services répressifs).

Lors de sa 92ème **réunion plénière** du 28 novembre au 2 décembre, le GRECO a adopté 3 rapports d'évaluation relatifs au 5ème cycle d'évaluation sur l'**Autriche**, la **Bosnie-Herzégovine** et la **Bulgarie** et 8 rapports de conformité sur l'**Albanie**, la **Finlande**, l'**Allemagne**, l'**Islande**, la **Lettonie**, le **Luxembourg**, la **Norvège** et la **Slovénie**. Il a également adopté 4 rapports de conformité relatifs au 4ème cycle d'évaluation sur la prévention de la corruption des parlementaires, des juges et des procureurs sur **Malte**, la **Roumanie**, l'**Espagne** et la **Suisse**.

Le GRECO a publié le deuxième rapport de conformité intérimaire sur l'**Allemagne** concernant son 4ème Cycle d'Évaluation. La Secrétaire exécutive du GRECO, Hanne Juncher, a pris la parole lors d'une conférence de haut niveau en **République de Moldova** sur les "nouveaux outils de prévention de la corruption et d'évaluation des risques" et la vice-présidente du GRECO, Monika Olsson, s'est exprimée lors d'une conférence de haut niveau en **Croatie** sur le "pantouflage et les restrictions après la cessation des fonctions".

## **MONEYVAL**

La Conférence des Parties à la STCE 198 (Convention de Varsovie) a tenu sa 14e réunion plénière à Strasbourg les 15 et 16 novembre 2022. Elle a adopté un Rapport thématique sur la mise en œuvre de l'article 6 de la convention concernant la gestion des biens gelés ou saisis par l'État parties, une série de rapports de suivi et une nouvelle note interprétative sur la mise en œuvre de l'article 10 concernant la responsabilité des personnes morales. Il a pris une décision sur la limitation de la participation de la Fédération de Russie aux travaux de la Conférence. Le 17 novembre, la Conférence des Parties a tenu une session conjointe avec le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) pour discuter de la nécessité de développer à l'avenir les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de recouvrement d'avoirs.

MONEYVAL a adopté par procédure écrite et publié les rapports de suivi de **Chypre**, de la **République tchèque**, de la **Géorgie**, de l'**île de Man** et de la **Slovaquie**.

## **Criminalité Economique et Coopération**

Organisation d'un atelier pour les superviseurs du secteur des valeurs mobilières en **Azerbaïdjan** afin de les aider à mettre en œuvre des mesures efficaces contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Une formation sur les enquêtes financières a été organisée pour les enquêteurs, les procureurs et les agents du renseignement financier d'**Arménie**, d'**Azerbaïdjan**, de **Géorgie**, de la **République de Moldavie** et d'**Ukraine**.

Organisation d'un atelier sur l'évaluation du risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme pour les entités juridiques, le 28 novembre à Bratislava, en République slovaque, réunissant des participants des autorités compétentes de **Bulgarie**, de la **République tchèque** et de la **République slovaque**.

Élaboration d'un manuel de surveillance basé sur le risque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux/financement du terrorisme pour les entreprises et professions non financières désignées (EPNFD) en **Bulgarie** et formation des représentants des autorités compétentes à son application pratique.



Organisation d'un atelier de sensibilisation pour plus de 80 représentants d'entités obligées **bulgares** de divers secteurs, sur les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme associés aux personnes politiquement exposées et sur la bonne conduite de la diligence raisonnable à l'égard des clients.

Organisation d'un atelier de sensibilisation sur les obligations des professionnels du droit en **République tchèque** en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en ce qui concerne l'obligation de diligence à l'égard de la clientèle et le signalement des transactions suspectes au Bureau d'analyse financière.

Organisation d'un atelier sur l'utilisation des renseignements financiers et d'autres informations pertinentes pour les enquêtes sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'intention des services répressifs et de la cellule du renseignement financier du **Kosovo\***.

Soutien aux entités de surveillance de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme du **Kirghizistan** dans la révision du cadre national réglementant la fourniture de services liés aux paiements électroniques et aux actifs virtuels.

En coopération avec l'Institut national de la magistrature, formation des juges **roumains** à l'arbitrage en matière de blanchiment de capitaux en vue du recouvrement.

## **Droit pénal**

Le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) a tenu sa 82e réunion plénière du 28 au 30 novembre à Strasbourg et a approuvé un projet de Recommandation du CM sur les droits, les services et le soutien aux victimes de la criminalité et son exposé des motifs et a transmis le projet de Recommandation au Comité des Ministres pour adoption. Les délégués ont également adopté le Livre blanc sur la gestion des personnes présentant des troubles de la santé mentale par les services pénitentiaires et de probation et l'ont transmis au Comité des Ministres pour information et diffusion au niveau national. Ils ont convenu qu'une recommandation du CM sur le même sujet sera également nécessaire et ont chargé le Conseil de coopération pénologique (PC-CP) de la rédiger. Le CDPC a également décidé qu'un sous-groupe restreint responsable devant le CDPC doit être mandaté pour assurer le suivi de la Déclaration de Venise sur la justice restaurative, adoptée par les Ministres de la Justice du CoE en décembre 2021.

Le Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) a tenu sa 82ème réunion à Strasbourg du 15 au 17 novembre. Les principaux points à l'ordre du jour étaient l'adhésion d'Etats non membres aux Conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération internationale en matière pénale, les expériences pratiques concernant les procédures d'extradition et d'entraide judiciaire, l'application de la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale à la coopération avec le Parquet européen et les propositions de mise à jour de cette Convention.

Le 17 novembre, le PC-OC a tenu [une session conjointe](#) avec la Conférence des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme ([C198-COP](#)) sur la coopération internationale en matière de recouvrement d'avoirs. Au cours de cette session les deux comités ont examiné plusieurs questions d'intérêt commun, notamment la confiscation sans condamnation, le partage, la gestion et la réutilisation des avoirs confisqués et la confiscation et le recouvrement des avoirs virtuels.

## **MEDICRIME, Trafic d'organes humains et biens culturels**

La [Convention MEDICRIME](#) a été présentée aux autorités nationales (parlementaires, professionnels de la justice et forces de l'ordre) ainsi que à la Ministre d'État, ministre de la Justice et garde de Sceaux de la **République Démocratique du Congo**. Le travail du projet CRIMFAMED était centré sur la traduction de la formation aux professionnels du droit dans différentes langues européennes. La Convention contre le trafic d'organes humains a été présentée aux autorités de l'**Équateur**. Les membres du [CDPC](#) et du [CDPPC](#) ont été encouragés à adhérer à la Convention de Nicosie.

## **Lutte contre le terrorisme**

### **Conférence sur les "Menaces Terroristes Transnationales émanant des Mouvements Extrémistes Violents émergents et réémergents"**

Le Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) du Conseil de l'Europe, en collaboration avec le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, a organisé une Conférence internationale sur les "Menaces Terroristes Transnationales émanant des Mouvements Extrémistes Violents émergents et réémergents", les 3 et 4 novembre 2022. Cette Conférence s'est concentrée sur l'examen de la menace terroriste posée par les groupes violents d'ultra-droite et d'ultra-gauche et sur les moyens d'y faire face par le biais d'une action future du Conseil de l'Europe. Elle a réuni des experts en la matière issus du monde universitaire, de think-tanks, d'instances décisionnelles, d'institutions de justice pénale et d'organisations internationales et régionales. L'une des principales conclusions de la Conférence est la nécessité d'approfondir les recherches sur un certain nombre de questions afin de faciliter l'élaboration de politiques futures.



## **Observatoire Européen de l'audiovisuel**

L'essentiel de novembre 2022 : <https://bit.ly/3Y1EiOL>

---

<sup>i</sup> \* Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, qu'elle concerne le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en plein conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.